



BORDEAUX, le 21/04/2017
Monsieur le Directeur Régional des Finances Publiques
d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes
et du département de la Gironde

Les agents soussignés, dénoncent et refusent la fusion des SIP de Bordeaux Centre/Bordeaux Amont, Talence/Pessac et de Bordeaux Nord-est/Sud-est. Ces réorganisations prévues dans le cadre de l'adaptation des structures et du réseau (ASR 2018) sont mises en œuvre uniquement pour faire face à la réduction des moyens humains et budgétaires au mépris des conditions de travail des personnels.

Les agents dénoncent :

La fusion des SIP de Bordeaux Centre/Amont préfiguratrice d'une fusion entre les SIP de Bordeaux Centre/Amont et Aval prévue au 01/01/2019. Ces restructurations successives généreront des changements incessants dans l'organisation et les méthodes de travail.

La politique de concentration des structures qui n'a pour but ultime que la départementalisation des missions et qui impose de continuelles réorganisations avec pour conséquence une dégradation constante et pernicieuse des conditions de travail.

Des fusions de services au 01/01/2018 en même temps que la mise en place du Prélèvement à la Source (PAS) avec tout ce que cela implique en terme de nouveautés professionnelles à acquérir et maîtriser dans des structures en pleine réorganisation. Pour le secteur recouvrement, c'est occulter les difficultés d'une fusion au 1^{er} janvier avec la gestion courante des écritures de fin d'année.

Le risque de désorganisation réel et les limites de l'exercice dans des conditions déjà précaires de sous-effectif chronique.

Le non-respect du droit à mutation des agents puisque la fusion du 1^{er} janvier se fait en dehors du mouvement général de mutation du 1^{er} septembre. En effet, une simple mutation locale ne permet pas l'ouverture à une mutation sur une autre mission/structure ou RAN.

Le non-remplacement des départs en retraite alors que de nombreuses suppressions d'emplois se succèdent dans nos services depuis des années.

Les nouvelles contraintes qui leur seront imposées, concernant la gestion de la caisse.

Les agents s'opposent à ces fusions à répétition qui engendrent de forts risques Psychos-sociaux, notamment la perte de repères professionnels générant un malaise durable qui nuisent à la santé des collègues, aux conditions de travail et à l'exercice des missions.

Nom Prénom	Service	Signature

--	--	--

